

Fiche de poste

Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

Emploi / métiers

Situation fonctionnelle :

Commune de Marange-Silvange
Service Police Municipale

Le corps :

Filière : Technique ;
Catégorie : C ;
Cadre d'emploi : Adjoint technique ;
Groupe Rifseep : C3

Le positionnement du poste dans l'organigramme :

Poste rattaché au service Police Municipale
Responsable hiérarchique direct : la Responsable du service de Police Municipale
Responsable hiérarchique administratif : la Directrice Générale des Services

Temps de travail :

Emploi à temps non complet

Horaires : 25h hebdomadaires annualisées

Amplitude horaires : Les lundis, mardis, jeudi et vendredi.

Service du matin de 08h00 à 12h30

Service d'après midi de 13h15 à 14h45 ou de 15h00 à 16h30 (une semaine sur deux)

Travail les dimanches et jours fériés en fonction des manifestations annuelles.

Les congés se prennent obligatoirement en périodes de vacances scolaires.

Rémunération :

Rémunération indiciaire

Missions principales du poste :

Sous les ordres de la responsable de la Police Municipale, vous participerez à faire respecter la réglementation relative au Code de la Route, (arrêt et stationnement des véhicules, assurances), ainsi qu'aux différentes missions de prévention et de protection de la voie publique et aux abords des établissements scolaires en sécurisant les passages écoles. L'agent assure également une relation de proximité avec la population et les commerçants.

Activités / Tâches relatives au poste

Activités principales :

- Assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires, entrées et sorties des écoles journalières.
- Surveillance du stationnement dans la commune.
- Surveillance générale sur la commune par une présence sur le terrain.
- Effectuer des patrouilles pédestres dans les différents secteurs.
- Faire respecter les règles relatives à la propreté des espaces publics (déjections canines, dépôts de déchets).
- Faire respecter les règles relatives au Code de l'Environnement dans la lutte contre les bruits de voisinages.
- Identifier les sites et structures qui nécessitent une surveillance.

- Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie.
- Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- Etablir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention.
- Renseigner les usagers sur la Voie Publique.
- Accueil téléphonique et /ou physique dans les locaux de l'unité en cas de besoin.
- Gestion des objets trouvés / perdus.
- Renfort des agents de Police Municipale dans le cadre des missions de surveillance et de sécurisation lors des manifestations organisées par la collectivité.
- Développement des relations avec les acteurs locaux.
- Classement, photocopies.

Ainsi que toutes tâches et missions nécessaires au bon fonctionnement du service.

Compétences / Aptitudes requises

Savoir (connaissances théoriques nécessaires) :

- Connaissance des pouvoirs de police du Maire.
- Connaissance de l'informatique, logiciels bureautiques et gestion des Amendes Forfaitaires.
- Connaissance de la réglementation sur le stationnement.
- Signaler la nécessité d'enlèvement d'un VL en défaut de stationnement.
- Connaissance du Code de la Route.
- Typologie des risques liés à la circulation.
- Signaler un accident et les informations nécessaires aux services compétents.
- Excellentes qualités rédactionnelles nécessaires : écrits administratifs, rédaction de comptes rendus.
- Aptitudes à rendre compte à la hiérarchie. Transmission d'informations.
- Savoir alerter l'autorité d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre publique.
- Savoir analyser ou gérer une situation ou un événement.

Savoir être (aspects comportementaux, relationnels, humains) :

- Respect de la déontologie, intégrité.
- Devoir de réserve.
- Sens du service public et des relations avec le public.
- Bonne communication avec les administrés, qualités d'écoute, sens du contact.
- Très grande disponibilité.
- Bonne présentation et élocution.
- Sens du travail en équipe.
- Discrétion (tenu au secret professionnel).
- Adaptabilité
- Sens de l'organisation.
- Savoir faire preuve de rigueur, d'autorité et de discernement.
- Maîtrise de soi
- Aptitude à la gestion des conflits
- Aptitude au service public
- Bonne condition physique, marche et station debout prolongée.

A Marange-Silvange

Le

**Le Maire
Yves MULLER**

